

N° 2024_051

AFFAIRES GENERALES – Demande subvention départementale (Volet 3) – Projet d'amélioration, de désamiantage partiel, de rénovation et d'isolation de la couverture du Gymnase A

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 24 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 3 juin 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSON, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 21
Votants : 21

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42 ;

Monsieur le Maire expose le projet d'amélioration, de désamiantage partiel, de rénovation et d'isolation de la couverture du Gymnase A, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis à 140 000 € HT ;

Ce projet de rénovation comprendra une phase d'isolation du bâtiment, permettant une amélioration de sa consommation énergétique ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au financement du Conseil Départemental du Loiret au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3).

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

D'ADOPTER le projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase « A » pour un montant estimatif de 140 000 € HT ;

D'ADOPTER le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Démontage translucides + chevrons	13 500 €	DETR/DSIL	49 000 €
Évacuation des gravas + Désamiantage	5 000 €	Conseil Départemental (Volet 3)	49 000 €
Voligeage à l'emplacement des polycarbonates	36 500 €	Autofinancement (20%)	42 000 €
Isolation	20 000 €		
Rénovation de la couverture	65 000 €		
Total	140 000 €	Total	140 000 €

DE SOLLICITER une subvention de 49 000 € au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3) auprès du Conseil Départemental du Loiret ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **07 JUIN 2024**

Le Maire,



Fredéric CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **07 JUIN 2024**

Et de l'affichage le

07 JUIN 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA